



Euphorie boursière, une *remontada* indécente

Mémo COVID N°18

Mémo COVID N°18

Alors que nombre d'entreprises annoncent chaque jour des plans sociaux, des accords « de compétitivité » autrement dit du chantage à l'emploi ou bien sont placés en redressement judiciaire, les marchés boursiers s'envolent des deux côtés de l'Atlantique.

L'économie française en pleine forme à en croire la Bourse

Ainsi, après être tombé à 3632 points le 18 mars, c'est-à-dire juste après le début du confinement, la CAC 40 a atteint et clôturé à plus de 5000 points ce jeudi 3 juin. Il reste du chemin à faire pour atteindre les 6100 points de la mi-février mais c'est tout de même une hausse de près de 40% en 2 mois et demi.

En à peine 15 jours, l'indice phare de la Bourse de Paris a repris près de 20%.

Finalement, lorsque la secrétaire d'État, Agnès Pannier-Runacher disait le 10 mars que c'était le « moment d'investir en Bourse », elle avait tristement raison, même si le terme d'investissement semble hors de propos. Il s'agit surtout de placements de « rapaces » sur des entreprises en difficulté en vue de faire la plus-value la plus rapide possible.

La Bourse américaine dans un monde parallèle

Alors que les États-Unis vivent un épisode social historique du fait des manifestations contre le racisme et les violences policières, loin de ces préoccupations, la Bourse côtoie de nouveau les records.

En effet, le NASDAQ 100, indice boursier américain regroupant les 100 plus grands sociétés non financières cotées au NASDAQ, était jeudi 3 juin à moins 0,5% de son record historique, atteint en février.

L'explication selon les analystes boursiers : même si l'économie américaine reste en grande difficulté suite à la crise du coronavirus, personne ne veut louper la reprise et chacun veut sa part du gâteau. Ainsi, tous les « investisseurs » achètent dès à présent sans compter, ce qui crée une forte demande et fait grimper le cours des actions. Nul doute qu'il s'agit ici d'une nouvelle bulle spéculative qui pourrait éclater avec la publication de résultats médiocres du deuxième trimestre.

La destruction d'emplois fait toujours recette en Bourse

Comble de l'indécence ? Jeudi 3 juin, à la clôture, le cours de l'action Renault avait bondi de près de 20% en moins d'une semaine, suite à l'annonce du plan de restructuration par sa direction.

Nous avons appris le 1^{er} juin que Ryanair faisait un chantage à l'emploi auprès de ses salariés en France, demandant des réductions de salaires de 20% pour les pilotes et de 10% pour les autres personnels. Signe de difficultés a priori ? Et pourtant depuis le 1^{er} juin, l'action de la compagnie aérienne a grimpé de près de 15%.

Devant toutes ces sommes investies à tort et à travers, sans autre but que la spéculation, les questions de la taxation des transactions financières et de la régulation des marchés financiers se posent à nouveau avec une acuité particulière.

Montreuil, le 04/06/2020